

● (1730)

L'exercice dans lequel se sont engagés les deux niveaux de gouvernement, depuis surtout la signature des ententes générales de développement dans chacune des provinces ou presque, ne se résume pas et ne doit pas se réduire à une comptabilité de dollars et de cents par tête d'habitant. L'esprit qui a présidé à la signature des ententes exige beaucoup plus de flexibilité et d'humanisme de la part des partenaires.

Je suis personnellement satisfait du fait que le ministre actuel comprenne bien l'importance de cet ouverture d'esprit, de la recherche du compromis, et j'en souhaite autant à ses collègues provinciaux. Pour quelle raison le gouvernement du Nouveau-Brunswick, par exemple, se refuse-t-il toujours à reconnaître la nécessité d'un plan d'ensemble, d'une attaque globale, dans une petite province de quelque 660,000 habitants comme le Nouveau-Brunswick?

J'écoutais, il y a un instant, l'honorable député de Halifax (M. Stanfield), l'ancien chef de l'opposition officielle, nous dire qu'il était parfois nécessaire, sinon généralement nécessaire de procéder au développement régional par parcellement en s'attaquant aux grands centres urbains, et que petit à petit les retombées des avantages que l'on peut y créer vont se faire sentir dans les régions rurales. Ce n'est pas ce qui s'est passé au Nouveau-Brunswick, monsieur l'Orateur. Sous le couvert d'une politique de planification des pôles de croissance des centres urbains, il s'est produit un exode démographique des centres ruraux du Nouveau-Brunswick. La croissance de la population dans la région que je représente est à peu près nulle par rapport au recensement de 1971. Pourtant mes gens veulent travailler et ils vont là où se trouvent les occasions d'avancement, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario et, bien souvent, aux États-Unis.

Je répète ce que j'ai dit il y a un instant: je trouve que dans une province comme le Nouveau-Brunswick, à moins que nous ayons une attaque globale, un plan concerté à l'échelle de la province, nous ne réussirons pas à lutter efficacement contre les inégalités régionales dans ces provinces.

J'admets que l'honorable député de Halifax a probablement raison de dire qu'il ne faut pas limiter le plan d'attaque au niveau des provinces, il faut que nous nous liguions sur une base régionale. A mon avis, le conseil des premiers ministres des Maritimes, en ce qui concerne la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick, est certainement l'outil tout identifié pour formuler ce genre d'attaque régionale. Pourquoi le gouvernement du Nouveau-Brunswick a-t-il concentré, depuis bientôt sept ans, la majorité de ses investissements dans le sud de la province, alors que le MEER sous son programme de subventions à l'industrie, sous son programme FODER a fait un effort remarquable afin de répondre à toutes les demandes, spécialement dans le Nord.

Les ententes de développements ont été jusqu'à maintenant dangereusement discriminatoires à l'égard de plusieurs régions du Nouveau-Brunswick où, dans ces régions, et ce n'est pas par hasard, qu'on trouve les taux de chômage les plus élevés. Comment se fait-il qu'on soit arrivé au Nouveau-Brunswick à dire qu'il y a un gouvernement provincial pour le sud et un gouvernement fédéral pour le nord? A mon sens il s'agit-là d'un symptôme d'une faiblesse majeure des politiques de développement du gouvernement provincial. Je sais que l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale du gouverne-

Chômage régional

ment fédéral fait des efforts louables à l'heure actuelle, sinon depuis quelques mois, pour tenter de corriger cette aberration et pour encourager le gouvernement provincial à faire bénéficier toutes les régions de la province des retombées du gouvernement fédéral. Il y aura bientôt neuf ans que je siège à la Chambre, monsieur l'Orateur, et que j'appuie le gouvernement qui prête souvent une oreille attentive à mes critiques, que je veux constructives. Je suis fier d'appuyer mon gouvernement, et je suis fier d'avoir été associé avec des hommes comme M. Jean Marchand et l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Jamieson). Le ministre actuel a passé deux jours dans ma région l'automne dernier à entendre les municipalités, les commissions régionales de développement et les chefs de file en général. Tous ces gens-là sont unanimes pour dire que le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Lessard) a le cœur à la bonne place et qu'il a une excellente compréhension de nos aspirations régionales.

Je vais clore mes remarques, monsieur l'Orateur, pour signaler encore une fois que je regrette le peu de temps d'avis que nous ayons eu pour nous préparer adéquatement à débattre la motion d'aujourd'hui, laquelle nous est arrivée comme une espèce de coup de tonnerre. Je trouve cela regrettable parce que nous aurions tellement de choses à apporter à ce débat, tellement de recommandations positives à faire, mais à cause de nos autres tâches un peu partout ailleurs dans les édifices du Parlement, il nous est impossible de faire aussi bien que nous le voudrions. Pour terminer, je veux encore une fois féliciter le ministre de l'Expansion économique régionale, l'encourager dans la voie dans laquelle il s'est engagé à toujours rechercher ce compromis tellement difficile à atteindre avec ses partenaires provinciaux.

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur l'Orateur, il me fait également plaisir de participer à cette journée d'opposition sur une question qui, je pense, intéresse tous les députés. À écouter mon préopinant, il n'y a aucun doute que le gouvernement est très satisfait de ses efforts et de son attitude . . .

Une voix: C'est vrai, c'est vrai!

M. La Salle: Et il y en a sûrement de l'autre côté qui disent que c'est vrai. Le ministre a été plus honnête. Il a dit qu'il n'était pas satisfait de la situation. Alors, je pense que nous allons le comprendre à ce niveau-là. Faut-il se souvenir des déclarations faites par les représentants de ce gouvernement à l'époque lorsqu'on a mis sur pied ce ministère qui devait, et cela on l'a entendu, régler pratiquement tous ces problèmes économiques au niveau des régions. Il y a eu des efforts, il n'y a aucun doute qu'il y en a eu. Il y a des résultats qui nous obligent aujourd'hui, en tant que députés de l'opposition, à rappeler au gouvernement les difficultés auxquelles encore font face les Canadiens.

J'écoutais récemment et j'ai suivi de près les déclarations du ministre actuel à Montréal ou ailleurs où il a eu d'excellentes intentions qui ont été énoncées. Il n'y a pas un député de l'opposition qui n'appuie pas ces intentions, mais qui demande de passer à l'action et ils sont prêts à répéter que le temps des discours est peut-être terminé au sujet de ces intentions et de ces crédits soi-disant disponibles pour redresser la situation.

Je viens d'une province que le ministre connaît bien d'ailleurs, et je souhaite bien sûr au ministre tout le succès possible dans ses nouvelles responsabilités, et partant de là je pense que les Québécois pourraient bénéficier de mesures que pourrait